



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal
de l'Association de communes
Police Région Morges

Morges, le 18 février 2025 / sbz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 25 mars 2025, à 20h00,
Maison de commune, salle du Conseil (1^{er} étage)
Rte de Lully 2, 1167 Lussy-sur-Morges.**

Ordre du jour :

1. Présentation du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) par Mme Sandrine Rainotte.
2. Appel.
3. Assermentation(s) de délégué(s).
4. Approbation de l'ordre du jour.
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 septembre 2024.
6. Communication(s) du Bureau.
7. Communication(s) du Comité de direction.
8. Dépôt de(s) préavis du Comité de direction
 - N° 01/03.2025 – Rapport de gestion 2024 (*le document papier sera remis en séance*) ;
 - N° 02/03.2025 – Comptes de l'exercice 2024 (*les documents papiers seront remis en séance*) ;
 - N°03/03.2025 – Modification des statuts et annexes de l'Association de Communes Police Région Morges.
9. Question(s), vœux et divers.

Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant le début de la séance, auprès du Président ou du secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président

Jean-Claude Rochat

le secrétaire

Steve Bruchez